

C.C.A.S.



(VAUCLUSE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 3 AVRIL 2024

N° 2024.14

Objet :
Compte rendu des décisions prises dans le
cadre des aides facultatives

Affiché le :

Votes : 8
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril à 15h00, le Conseil d'Administration convoqué le 18 mars, s'est réuni à la Résidence Autonomie F. Rustin, sous la Présidence de Madame ARNAUD-DELOY ;

ETAIENT PRESENTS :

Véronique ARNAUD-DELOY, Patrick ESPITALIER, Gaël BELLEC, Hervé DOMINIAK, Céline RIGOUARD, Michèle MAMBERT

ABSENTS EXCUSES :

Gaëlle LETTERON (procuration donnée à Gaël BELLEC), Isabelle TAILLIER, Elhadji NDIOUR (procuration donnée à Patrick ESPITALIER)

ABSENTS :

Alain DESRUES, Valérie BUISINE.

Secrétaire de séance : Ingrid HARSCOET, Directrice du CCAS.

Dans le cadre de la Commission Permanente et des demandes d'Aides Exceptionnelles, des décisions ont été prises par M. Le Vice-Président.

Voici la liste des décisions pour les mois de janvier et février 2024 :

Décision n° 01.2024 approuvant l'attribution d'une aide alimentaire en urgence (Janvier 2024)

D'attribuer 4 aides alimentaires en nature auprès de la Croix rouge équivalant à un montant global de 144.00 Euros.

Décision n° 02.2024 approuvant l'attribution d'une aide pour la cantine (Janvier 2024)

D'attribuer 3 aides pour la cantine soit une demi gratuité pour 20 repas par enfant, pour 5 enfants.

Décision n° 2024.3 approuvant l'attribution d'un secours d'urgence versé à GDH

D'attribuer un secours d'urgence de 250,00 euros correspondant à une partie du loyer.

Décision n° 2024.4 approuvant l'attribution d'un secours d'urgence versé à GDH

D'attribuer un secours d'urgence de 250,00 euros correspondant à une partie du loyer.

Accusé de réception en préfecture
084-268401171-20240403-2024-14-DE
Date de réception préfecture : 10/04/2024

Décision n° 2024.5 approuvant l'attribution d'une aide exceptionnelle liée à la vie quotidienne versée à la Trésorerie

D'attribuer une aide exceptionnelle liée à la vie quotidienne de 150,00 euros correspondant à une partie d'une facture d'eau.

Décision n° 06.2024 approuvant l'attribution d'une aide alimentaire en urgence (Février 2024)

D'attribuer 13 aides alimentaires en nature auprès de la Croix rouge équivalant à un montant global de 484.00 Euros.

Décision n° 07.2024 approuvant l'attribution d'une aide pour la cantine (Février 2024)

D'attribuer 3 aides pour la cantine soit une demi gratuité pour 20 repas par enfant, pour 4 enfants.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS D'APT
OUÏ L'EXPOSÉ DÉLIBÈRE A L'UNANIMITÉ**

Prend acte des décisions rapportées.

Autorise Madame la Présidente, ou son représentant légal à signer tout document se rapportant à cette délibération.

Fait et délibéré à APT, les jour, mois et an que ci-dessus

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE VICE-PRÉSIDENT**

